Communauté de Communes Des Savanes

Le Pays des Savanes

Direction de l'environnement

COMMUNIQUÉ

François RINGUET,
Président de la Communauté de Communes des Savanes (CCDS)

Informe les professionnels
des communes de Kourou, de Sinnamary, d'Iracoubo et de Saint-Elie

De l'arrêt de l'apport de déchets sur la décharge de Pariacabo
À compter du 1er décembre 2016.

Cette décision fait suite à l'arrêté préfectoral n°610 du 16 avril 2012 ordonnant la fermeture définitive de la décharge de Pariacabo.

Dès lors, je vous invite à vous rapprocher des installations de stockage des déchets autorisées sur le territoire afin d'assurer l'éliminer de vos déchets.

Cette disposition ne s'applique pas aux prestataires de collecte de la CCDS, ni aux prestataires des communes membres, ni aux services d'Utilité Publique.

Pour toute information complémentaire, Service gestion des déchets Sis
1, Rue Raymond CRESSON – 97 310 Kourou.

Pour le Président empêché,
Le 1er Vice-Président

Didier BRIOLIN